Familles rurales
Vivre mieux !

ASSOCIATION DE BELLEVAUX



PROJET PÉDAGOGIQUE

Périscolaire centre de loisirs de Bellevaux

Association Familles Rurales Bellevaux
📫 **38 place de la mairie, 74470 Bellevaux**
famille ruralebellevaux@gmail.com
📞 **0640423864**

Rédigé le 30/08/2026
par l'équipe d'animation

Introduction au projet

Ce projet pédagogique présente l'organisation, les orientations éducatives et le fonctionnement de l'Accueil Collectif de Mineurs de Bellevaux sur les temps périscolaires du soir et les journées du mercredi.

Il constitue un document de référence pour l'ensemble de l'équipe pédagogique. Il permet de donner du sens aux activités proposées, mais également aux différents temps de la vie quotidienne : accueil, goûter, jeux, activités, repas, temps calme, déplacements, rangement et départ des enfants.

Le projet s'inscrit dans les valeurs portées par l'Association Familles Rurales de Bellevaux et la Fédération Départementale des Familles Rurales de Haute-Savoie. Il a pour ambition de permettre à chaque enfant de grandir, de découvrir, d'expérimenter, de jouer, de créer et de vivre avec les autres dans un cadre sécurisant et bienveillant.

Nous souhaitons que l'enfant soit considéré comme un véritable acteur de son temps d'accueil.

Le temps passé au centre n'est pas un temps destiné uniquement à « occuper » les enfants. Il doit être un temps de vie à part entière, permettant à chacun de souffler, de jouer, de faire des choix, de découvrir de nouvelles choses, de développer son autonomie et de construire progressivement sa place dans le groupe.

Le projet pédagogique repose ainsi sur une idée commune :

Grandir, découvrir et être acteur de son temps.

Cette intention commune se traduit différemment selon les temps d'accueil.

Le périscolaire du soir doit avant tout permettre à l'enfant de faire une transition entre l'école et la maison. Après une journée scolaire, il doit pouvoir prendre son temps, jouer, retrouver ses camarades, choisir une activité, participer à une proposition de l'animateur ou simplement se poser.

Le mercredi offre un temps beaucoup plus long permettant d'aller davantage dans la découverte, l'expérimentation, les projets, les sorties et les activités collectives. Pour l'année 2026-2027, le mercredi sera notamment accompagné par le fil rouge :

« L'École des sorciers : apprendre autrement »

L'univers imaginaire servira de support pour permettre aux enfants d'expérimenter, d'observer, de créer, de chercher, de coopérer et de découvrir leur environnement tout en conservant le plaisir de jouer.

Le projet pédagogique constitue également un contrat de confiance entre les différents acteurs de l'accueil : enfants, familles, équipe d'animation, direction, association et partenaires.

1. Présentation de la structure

L'Accueil Collectif de Mineurs est situé sur la commune de Bellevaux.

Il est géré par l'Association Familles Rurales de Bellevaux, avec le soutien de la Fédération Départementale des Familles Rurales de Haute-Savoie et en partenariat avec la mairie de Bellevaux.

L'accueil concerne les enfants âgés de 3 à 13 ans.

Deux groupes peuvent être constitués selon les âges et les besoins :

- un groupe de 3 à 5 ans ;
- un groupe de 6 à 13 ans.

Les groupes peuvent être amenés à se retrouver lors de certains temps ou certaines activités lorsque cela présente un intérêt pédagogique.

Les activités communes sont alors adaptées afin que chaque enfant puisse participer selon son âge, ses capacités, son rythme et ses envies.

Les temps d'accueil

Périscolaire du soir

L'accueil périscolaire fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis de **15h45 à 18h00**.

Les enfants sont accueillis dans les locaux prévus à cet effet :

- salle de motricité de l'école maternelle pour les plus jeunes ;
- salle du conseil pour les enfants de plus de 6 ans.

Les locaux étant également utilisés par d'autres activités, l'ensemble des espaces doit pouvoir être rangé et libéré chaque soir.

Cette contrainte est intégrée au fonctionnement pédagogique : le matériel utilisé doit être facilement accessible, transportable, identifiable et rapidement rangeable.

Accueil du mercredi

L'accueil du mercredi fonctionne de **7h30 à 18h00** pendant les périodes scolaires.

Le mercredi permet une organisation plus souple et des activités plus longues.

Il peut également permettre la mise en place :

- de projets sur plusieurs mercredis ;
- d'activités scientifiques et expérimentales ;
- de projets artistiques ;
- d'activités liées à la nature ;
- de projets collectifs ;
- de sorties ;
- de rencontres avec des intervenants ou partenaires.

C. Public accueilli

L'accueil concerne des enfants âgés de 3 à 13 ans.

Cette différence d'âge constitue une richesse pour la vie collective mais nécessite une adaptation permanente des propositions.

Les enfants ne disposent pas tous des mêmes capacités, des mêmes besoins, des mêmes envies ni du même niveau d'autonomie.

L'équipe veillera donc à proposer des situations permettant à chacun de participer à son niveau.

Une même activité pourra ainsi être proposée à plusieurs âges avec des objectifs différents.

L'objectif n'est pas de demander aux enfants d'être autonomes seuls, mais de leur permettre de développer progressivement leur capacité à faire par eux-mêmes dans un cadre sécurisant.

D. L'équipe d'encadrement

L'équipe pédagogique est composée d'un directeur BPJEPS et d'animateurs diplômés BAFA ou équivalent, salariés permanent de l'AFR de Bellevaux ou en contrat CEE et d'un employé communal mis à disposition par la commune. La structure peut également être amenée à accueillir des stagiaires BAFA, en CAP accompagnement à la personne ou CAP petite enfance, pendant des périodes de stage par exemple.

L'équipe permanente du périscolaire du soir est composée de 4 personnes (dont la directrice) et l'équipe permanente du mercredi de 2 animateurs (dont la directrice).

Selon le nombre d'enfants dans chaque groupe, l'équipe peut être complétée pour respecter les taux d'encadrement.

L'équipe technique est composée d'une agent d'entretien en contrat avec la Mairie de la commune.

Dans le cadre de certaines activités, l'équipe sera renforcée par l'intervention d'intervenants professionnels ou bénévoles.

E. Les modes de déplacements

Nous ne sortons jamais du centre durant les temps du périscolaire du soir, hors accompagnement des enfants de l'école privée ou activités sportives à la salle des fêtes, en revanche pour les mercredis, nous varions les activités et pouvons être amenés à nous déplacer en dehors de la structure.

Pour les activités extérieures proches du centre, les enfants se déplacent à pied toujours encadrés par les animateurs et selon les règles de sécurité en vigueur.
Pour les activités ne pouvant se faire à pied, la commune de Bellevaux met à disposition la navette communale ainsi qu'un chauffeur.

Les semaines où l'effectif dépassera les 30 enfants lors d'une sortie, l'association a prévu de louer un minibus pour assurer les déplacements en sortie.

2. Objectifs éducatifs de l'organisateur

La dynamique jeunesse de l'AFR Bellevaux et la Fédération de la Haute-Savoie répondent à la volonté du mouvement Familles Rurales d'être acteur d'une société en transition.

Objectifs éducatifs de l'organisateur

I. Grandir ensemble pour développer l'entraide, le respect et le partage dans le groupe tout en s'épanouissant dans ses projets personnels

II. Découvrir et connaître son lieu de vie pour mieux le protéger et savoir évoluer avec lui durablement

III. S'ouvrir au monde et à une dimension plus vaste du territoire pour prendre conscience des réalités et évoluer en toute sécurité dans une société où chacun a sa responsabilité

3. Objectifs pédagogiques de l'équipe d'encadrement

Afin de mettre en œuvre ces objectifs éducatifs, l'équipe retient cinq objectifs pédagogiques communs aux temps du soir et du mercredi.

Objectif 1 : Faire de l'enfant un acteur de son temps d'accueil

L'enfant doit pouvoir faire des choix et exprimer ses envies.

L'accueil périscolaire et l'accueil du mercredi ne doivent pas fonctionner uniquement autour d'activités imposées.

L'équipe proposera des activités mais laissera également une place importante au choix, aux jeux libres, la création, aux temps de discussion et aux initiatives individuelles et collectives.

L'enfant pourra ainsi apprendre progressivement à identifier ce dont il a envie et à faire des choix adaptés à ses besoins.

Objectif 2 : Développer la curiosité, la créativité et le plaisir de découvrir

Les activités proposées doivent permettre aux enfants de manipuler, observer, expérimenter, imaginer, créer, essayer et comprendre.

L'équipe ne cherchera pas systématiquement à donner immédiatement la réponse.

Elle accompagnera les enfants dans leur réflexion et leur permettra de chercher par eux-mêmes.

Objectif 3 : Développer la coopération et le vivre-ensemble

L'accueil doit permettre aux enfants d'apprendre à vivre avec les autres.

L'équipe favorisera l'entraide, la coopération, l'écoute, le respect des différences, les projets collectifs et coopératifs et la prise en compte des besoins des autres.

Les enfants pourront prendre des responsabilités adaptées à leur âge.

Les plus grands pourront accompagner les plus jeunes, sans faire à leur place.

Objectif 4 : Développer une attitude responsable envers son environnement

Les enfants seront sensibilisés à leur environnement quotidien.

Les actions pourront concerner le tri des déchets, la réduction du gaspillage, la récupération, la nature, la faune et la flore locale, l'eau, l'énergie et le respect des espaces.

Le matériel de récupération pourra notamment être utilisé dans les activités créatives et les projets de construction.

4. Un cadre commun pour les deux temps d'accueil

Le soir et le mercredi poursuivent les mêmes objectifs mais ne répondent pas aux mêmes besoins.

Le soir

Il s'agit avant tout d'un temps de transition après l'école.

L'enfant doit pouvoir :

souffler → choisir → jouer → découvrir → ranger.

Le mercredi

Le temps plus long permet davantage de :

découvrir → expérimenter → construire → coopérer → approfondir.

Cette différence permet de respecter le rythme des enfants plutôt que de reproduire le même fonctionnement toute la semaine.

5. Vie quotidienne et activités

Rôle de l'animateur:

Les animateurs proposent des animations qui répondent aux objectifs du centre, le but n'est pas de réaliser des activités pour "occuper" les enfants, mais de les aider à s'épanouir à différents niveaux en fonction de l'activité proposée. Les jeux sportifs peuvent aider à développer la solidarité ou la stratégie, alors qu' un atelier créatif pourra permettre de développer la motricité fine par exemple. Sensibiliser, accompagner, guider dans un cadre sécuritaire et sécurisant, ce sont là les grands objectifs des animateurs.

L'animateur responsable de la feuille d'émargement inscrit les enfants au fur et à mesure de leur arrivée. Il est attentif aux transmissions faites par les parents et vérifie que les tenues des enfants soient adaptées aux activités prévues de la journée.

Les animateurs sont présents lors des temps d'expressions libres pour encadrer les différentes activités mais ils ne déterminent pas ce qu'elles vont être. Leur rôle est d'accompagner et d'être à l'écoute des enfants dans leurs activités et en aucun cas de faire à leur place. Les moments de création sont importants pour le développement, l'épanouissement et la confiance que les enfants ont en eux.

Les animateurs sont également présents et disponibles pour répondre aux questions et demandes des parents.

A. Accueil

Fonctionnement:

• *Accueil du soir*
À la sortie des classes les enfants sont directement pris en charge par l'équipe d'animation pour participer à l'atelier proposé selon le planning ou s'amuser à l'espace ludique et détente : jeux de société, coloriage, jeux d'imitation, lecture, etc.

• *Mercredis*
Les enfants arrivent avec leurs parents ou seuls, si autorisation des parents, entre 7H30 et 9H00. À chaque arrivée les enfants et parents doivent enregistrer la présence de l'enfant auprès de l'animateur responsable de l'émargement et faire les transmissions importantes s'il y en a.

Le temps d'accueil de 7h30 à 9h00 est un temps d'expression libre, que ce soit dans leurs jeux collectifs ou individuels ou dans leurs créations artistiques. Du matériel et des jeux sont mis à disposition et proposés aux enfants et ils ont le choix de leur utilisation tout en respectant les règles de vie et de sécurité du centre.

À la fin de l'accueil, un temps d'éveil est proposé, en chantant, en s'étirant, en faisant du yoga, en dansant, l'objectif est de lancer la journée au centre dans la joie et la bonne humeur. Puis le programme de la journée et les menus sont présentés.

B. Les activités

• *Accueil du soir*

Pour les plus jeunes, une histoire ou un univers peut servir de fil conducteur à chaque période.

L'histoire permet de donner une cohérence aux propositions sans imposer un parcours obligatoire.

Elle peut être utilisée pour :

- les activités créatives ;
- la motricité ;
- les manipulations ;
- les jeux symboliques ;
- les découvertes ;
- les histoires et comptines.

Un enfant qui n'a pas participé à une séance précédente doit pouvoir rejoindre facilement le groupe.

Pour les plus de 6 ans, le temps périscolaire repose sur un principe simple :

Je choisis → je fais → je range → je peux changer.

Plusieurs possibilités sont proposées en parallèle, activités de construction, de création, de recherche, de réflexion, de jeu ou tout simplement se poser.

Le projet

Un espace peut être consacré à un projet collectif en cours : jeu de société, construction, exposition, création artistique, projet nature, objet pour le centre, etc.

Les enfants peuvent le poursuivre au fil des séances.

Les animateurs continuent à proposer des activités.

Il peut s'agir de :

- créations ;
- jeux ;
- expériences ;
- défis ;
- activités sportives ;
- projets collectifs ;
- découvertes liées aux saisons ou à l'environnement.

Lorsque plusieurs possibilités sont ouvertes, l'enfant peut choisir celle qui lui convient.

Le choix n'empêche donc pas la présence de propositions encadrées.

• *Mercredis*

Le mercredi permet de prendre davantage le temps.

La journée alterne :

- accueil ;
- jeux ;
- activités ;
- projets ;
- repas ;
- temps calme ;
- sorties éventuelles ;
- goûter ;
- temps libre ;
- rangement.

L'organisation peut évoluer selon les projets, la météo, les besoins des enfants et les sorties prévues.

Le mercredi sera accompagné par l'univers :

« L'École des sorciers : apprendre autrement »

Il s'agit d'un support imaginaire permettant de proposer des situations variées.

L'objectif est de susciter la curiosité et l'envie de découvrir, et non de reproduire un fonctionnement scolaire.

Les enfants pourront ainsi expérimenter, observer, créer, chercher et coopérer à travers différents univers.

Un exemple de programmation des mercredis :



Un exemple de programmation de l'accueil du soir:



C. L'hygiène

Fonctionnement :

Avant chaque repas et goûter, un temps d'hygiène est mis en place, chaque enfant se lave les mains.

Pendant la confection des repas et des goûters par les enfants, les règles d'hygiène dictées par la loi seront appliquées selon la norme HACCP. Les animateurs veillent particulièrement au respect de ces temps d'hygiène pour limiter au maximum les risques sanitaires et de possibles contagions entre les enfants.

Les enfants sont libres d'aller aux toilettes quand ils le souhaitent mais doivent indiquer aux animateurs qu'ils quittent le groupe pour des questions de sécurité. Pour les plus petits, passer aux toilettes est régulièrement proposé (jamais imposé). Aussi, en cas de besoin, un animateur peut les accompagner tout en veillant au respect de leur intimité.

Les repas

Fonctionnement:

• *Mercredi*

Les repas sont préparés par le traiteur de la boucherie de Bellevaux en liaison chaude. Le repas sera pris dans les locaux de la cantine scolaire de l'association, dans le respect de la chaîne des températures et des normes sanitaires.

Lors de pique-nique les mêmes règles sont appliquées, enfants et animateurs mangent tous ensemble et participent à la bonne organisation et déroulement du repas.

Durant le repas les animateurs sont assis aux tables avec les enfants en veillant à ce que tout le monde réussisse à se servir en partageant. Ils doivent aider si besoin sans faire à la place des enfants et en essayant de faire goûter de tout à tout le monde. L'équipe se montre exemplaire pour goûter de tout et montrer l'exemple aux enfants.

Une attention particulière est portée sur les régimes particuliers et les allergies alimentaires. Selon les allergies, un protocole d'accueil individualisé (P.A.I) pourra être mis en place avec un médecin. Certains P.A.I imposent notamment aux parents de fournir le repas et le goûter, dans ce cas, les parents ne sont pas facturés pour ces prestations.

|Edit Covid : les enfants mangent par groupe de classe, en respectant la distanciation physique entre les enfants, selon ce que les locaux le permettent, les animateurs mangent pour le moment sur une table à part pour limiter les risques de transmission.|

Les goûters

Fonctionnement:

• *Accueil du soir*

Le temps du goûter est un temps convivial qui se fait tous ensemble sur le centre de loisirs, c'est également un temps de découverte où tout le monde doit essayer de goûter chaque élément du goûter. Les goûters sont fournis par les familles et la demande suivante est faite aux familles : dans la mesure du possible, respecter la règle du 1 laitage, 1 céréale et 1 fruit en mettant au minimum 2 éléments et maximum 3.

• Mercredi

Les temps du goûter se déroulent au centre où en extérieur selon les activités. Ils se font tous ensemble, tranches d'âges mélangées ou non selon l'activité pratiquée avant celui-ci. Ce temps convivial permet également un échange avec les enfants sur la journée passée et sur leurs souhaits sur les suivantes. Les mercredis, nous réalisons régulièrement un élément du goûter selon le calendrier ou les thématiques abordées (par exemple : crêpes pour la Chandeleur, galette des rois en janvier, etc.)

Pour la préparation des goûters, (avec ou sans les enfants) les règles d'hygiène et de sécurité sont appliquées selon les normes HACCP. Les animateurs manipulant les denrées alimentaires doivent posséder un certificat médical le permettant. Comme pour la prise du repas les animateurs sont présents pour veiller à ce que tout le monde goûte et réussisse à prendre son goûter.

Les départs

Fonctionnement:

Comme le temps d'accueil, le temps du départ est un moment d'expression libre toujours avec du matériel mis à disposition. Les enfants participent au rangement du matériel pédagogique ou des jeux qu'ils ont utilisés avant leur départ du périscolaire ou du centre du mercredi.

A leur arrivée les parents signalent le départ des enfants aux animateurs présents. Lors de l'accueil du soir, les enfants qui prennent le bus sont accompagnés par les animateurs et sous leur responsabilité jusqu'à leur montée dans le bus.

Départ anticipé : Sur le périscolaire du soir ou les mercredis, en cas de départ anticipé pour motif impérieux (urgence médicale, rendez-vous, etc.), le parent récupérant l'enfant devra signer une décharge de responsabilité et prévenir le plus tôt possible l'équipe. En cas de sortie, il appartient au parent, en cas de récupération anticipée, de récupérer l'enfant sur le lieu de la sortie après avoir prévenu l'équipe d'animation.

Les soins et le suivi sanitaire

Les parents remplissent et remettent à l'équipe la fiche sanitaire de liaison des enfants ainsi que leur PAI si il y en a un. Si un traitement médical est en cours, l'ordonnance du médecin doit être fournie à l'équipe qui ne pourra en aucun cas administrer un médicament sans ordonnance. Un assistant sanitaire titulaire du PSC-1 à jour, est déterminé dans l'équipe d'animateurs. Il est le responsable du suivi sanitaire des enfants.

Dans la mesure du possible, les soins sont à effectuer par l'assistant sanitaire. S'il n'est pas présent ou disponible, le directeur ou l'animateur référent peuvent également effectuer des soins.

Chaque soin effectué est inscrit dans le registre sanitaire de la structure et l'information est transmise aux parents lors du départ de l'enfant.

En cas d'accident plus grave (chute sur la tête, coupure, ou gros coup), les pompiers seront systématiquement appelés pour avis médical. Les parents seront prévenus immédiatement après sur les numéros présents sur la fiche sanitaire de l'enfant.

Les sorties et déplacements

Pour chaque sortie en dehors du centre les parents seront prévenus et le lieu de la sortie, le nombre d'enfants et d'encadrement ainsi que le taux de diplômés et le numéro où nous joindre seront affichés sur le centre.

L'animateur référent doit systématiquement se munir de la trousse à pharmacie ainsi que des fiches sanitaires des enfants de son groupe et doit impérativement informer le directeur de toute sortie du centre. Lors des déplacements les animateurs veillent à la sécurité du groupe. En cas de sortie en milieu naturel, un repérage sera fait par un membre de l'équipe pour garantir que le parcours soit sécurisé et adapté au niveau du groupe.

6. L'encadrement et son fonctionnement

L'équipe d'animation est fédérée par la volonté de créer un lien avec les enfants et les familles afin de répondre aux différentes attentes lors de leurs présences au centre du mercredi ou sur le périscolaire du soir.

Notre action vise une dynamique éducative. Elle vise à accompagner les enfants pour tendre vers la réalisation des objectifs pédagogiques pour lesquels nous nous sommes engagés. L'équipe s'inscrit dans une démarche humaniste et d'éducation populaire dans le respect de tous et l'épanouissement de chacun. Nous portons une attention extrême à la sécurité physique et morale de tous les enfants quelles que soient leurs origines, opinions ou capacités.

Le directeur

Le directeur assure plusieurs fonctions, à la fois techniques et pédagogiques qui doivent toutes être assurées de l'élaboration du projet et de sa mise en œuvre jusqu'au bilan des actions. Elles concernent:

- Les personnes dans leur organisation et leur formation. Le directeur à pour rôle de manager son équipe d'encadrement et de service pour assurer la bonne organisation du centre. Il a aussi pour responsabilité de former ses animateurs et de les accompagner dans une logique bienveillante, d'auto-évaluation et de formation.
- L'alimentation. Le directeur doit veiller à un bon équilibre alimentaire et aux quantités des repas proposés aux enfants et à son équipe.
- Le matériel et le patrimoine. Le directeur doit pouvoir fournir le matériel nécessaire aux activités prévues et veiller à ce que celui-ci ainsi que les locaux restent en bon état.
- Les finances et la comptabilité. Le directeur gère les finances du centre et tient sa comptabilité à jour. Avant chaque achat une demande doit lui être faite et une fois fait, une facture devra lui être transmise.
- L'hygiène, la santé et la sécurité. Le directeur se doit de garantir la sécurité, l'hygiène et la santé durant l'accueil des enfants et de son équipe. Il veillera donc à une bonne hygiène des locaux et le respect des normes sanitaires liées à l'aspect alimentaire pour garantir la santé et la sécurité de tous.
 De manière générale, mais encore plus durant la période de pandémie du Covid, le directeur est le garant de l'application des recommandations ministérielles et départementales en termes de sécurité, d'hygiène et de geste barrière de la vie du centre ou lors des sorties. Il se doit de pratiquer une veille juridique régulière pour être à jour.
- Les activités. Le directeur veille au bon déroulement et à la variété du contenu des activités proposées par son équipe durant l'accueil du soir et les mercredis. Les activités suivent les objectifs du projet et doivent avoir du sens et un intérêt éducatif pour les enfants.
- La communication et les partenariats. Le directeur se doit de mettre en place des moyens de communication avec les familles, les enfants et son équipe, de mener les réunions d'informations et des réunions d'équipes régulières. Il développe également des partenariats pour mener à bien le projet pédagogique .

Les animateurs

Les animateurs du centre se doivent d'accompagner les enfants vers les objectifs fixés et pour cela ils s'engagent à être :

- Garants de la sécurité physique et morale du groupe
- Conscients de leur rôle éducatif
- Vigilants et à l'écoute de chacun
- Motivés et enthousiastes
- Tolérants envers les différences et difficultés de chacun
- Conscients de leur influence sur le groupe
- Réactifs et autonomes

C. Les animateurs stagiaires

Les animateurs stagiaires ont les mêmes fonctions et engagements que les animateurs diplômés et les mêmes responsabilités.

Des auto-évaluations leur seront demandées et des entretiens réguliers seront établis avec son référent de formation et le directeur du centre pour évaluer ses objectifs de formation. Ces derniers sont systématiquement fixés en début de stage et accompagnés de critères d'évaluation clairs et définis.

D. L'assistant sanitaire

Chaque début de semaine, il prépare avec le directeur, les informations issues des fiches sanitaires et fait la transmission au responsable de la cantine pour les régimes et allergies alimentaires et aux animateurs référents de chaque groupe pour toutes informations sanitaires concernant l'enfant.
Les trousses de pharmacie sont préparées et vérifiées avant chaque sortie (ou période) ainsi que les fiches sanitaires des enfants de la sortie prévue.
L'assistant sanitaire organise également avec le directeur les rencontres pour les PAI.

Règles de vie du centre

Les règles de vie du centre sont rédigées avec les enfants lors des conseils d'enfants où à chaque début de période pour les mercredis. Certaines seront imposées par l'équipe d'animation et les enfants viendront agrémenter cette liste qui pourra, si besoin, être modifiée au cours de l'année.

8. La sécurité

Pour la garantie d'une sécurité physique et morale des mineurs, des règles de vie sont mises en place, certaines non négociables mises en place par l'équipe d'animation et d'autres établies avec les enfants.
Ces règles devront être appliquées par les enfants, l'équipe pédagogique et les parents.

Pendant les activités les animateurs sont présents pour encadrer les mineurs. Ces activités sont préparées avec repérage des lieux si besoin (ex: balade en montagne, jeux dans les bois...). Pour les activités spécifiques un BE ou un professionnel sera présent.

Pour garantir cette sécurité, l'équipe d'animation doit être sensibilisée et formée sur les risques d'accidents liés aux activités prévues mais aussi sur les risques et dangers liés à l'alcool, au tabac ou aux drogues...

9. La communication

Le directeur est à l'écoute de son équipe , des mineurs et des parents, comme les animateurs doivent l'être également des mineurs et des parents.

Il est important que le contenu du projet pédagogique soit transmis aux animateurs et intervenants pour une bonne cohésion des activités mais aussi aux mineurs et parents pour une bonne compréhension des activités pratiquées.
Le lien entre l'équipe pédagogique et les familles est primordial pour le suivi et le bien-être des enfants. Des activités extérieures à la vie du centre pourront être organisées pour le renforcer, toujours dans une logique de tendre à la réalisation du projet pédagogique en vigueur.

Des panneaux d'affichage (notamment au portail extérieur du centre durant la période de Covid) sont présents pour transmettre certaines informations aux enfants et parents.

La salle de préparation des activités des animateurs sera également un lieu de documentation pour leurs activités mais aussi pour leur formation. Les informations importantes pourront être affichées dans cette salle.

Toutes les informations sur les temps d'accueil du centre de loisirs sont présents sur le site internet de l'association : www.famillesrurales.org/bellevaux et sur la page Facebook du centre "Centre de loisirs de Bellevaux"

Chaque famille a accès à un espace personnel sur le portail familles du centre, cet espace permet aux familles de centraliser et faciliter leurs démarches d'inscriptions, règlements…

https://afr.centredebellevaux.portail-defi.net/



Certaines informations seront également communiquées aux familles par mail comme les plannings d'activités, factures...

L'évaluation du projet

L'évaluation va permettre à l'équipe pédagogique de constater si les objectifs pédagogiques fixés sont atteints. Une évaluation régulière est nécessaire pour pouvoir ajuster les activités et la vie quotidienne en fonction des objectifs. Pour cela, le directeur et les animateurs ont un rôle d'observation lors des moments de vie du centre et doivent être à l'écoute du ressenti des enfants et des parents ainsi qu'à leurs demandes. Des temps d'évaluation formels ou ludiques seront organisés avec les enfants pendant les différents temps et un bilan avec l'équipe sera réalisé chaque mois.

TABLEAU D'ÉVALUATION

Objectif	Moyens	Indicateurs
Être acteur de son temps	Choix, jeu libre, projets, conseil d'enfants	Les enfants choisissent, proposent et expriment leurs envies
Développer l'autonomie	Matériel accessible, participation à la vie quotidienne, rangement	Les enfants s'installent, utilisent et rangent progressivement seuls
Développer curiosité et créativité	Expériences, créations, découvertes, projets	Les enfants expérimentent, questionnent, créent et proposent
Vivre ensemble	Jeux coopératifs, projets collectifs, entraide	Des situations de coopération et d'entraide sont observées
Prendre confiance	Responsabilités, valorisation, expression	Les enfants osent participer, proposer et prendre des initiatives
Respecter son environnement	Tri, récupération, nature, soin du matériel	Les enfants prennent soin des espaces et du matériel
S'adapter aux besoins de chacun	Adaptation des consignes, matériel, groupes et durée	Chaque enfant peut participer selon ses possibilités

CONCLUSION

Le projet pédagogique 2026-2027 propose un cadre commun pour le périscolaire du soir et l'accueil du mercredi, tout en respectant les particularités de chacun.

Le soir, l'enfant dispose d'un temps pour souffler après l'école, jouer, choisir et retrouver les autres.

Le mercredi, il bénéficie d'un temps plus long pour expérimenter, construire des projets, sortir et découvrir.

Pour les plus jeunes, l'imaginaire et les histoires servent de supports aux activités. Pour les plus grands, le choix, l'autonomie et les projets occupent une place centrale.

Le fil rouge **« L'École des sorciers : apprendre autrement »** accompagne les mercredis sans enfermer les enfants dans un programme.

L'équipe souhaite ainsi proposer un accueil où l'enfant peut **jouer, essayer, créer, chercher, coopérer et grandir à son rythme**, dans un cadre sécurisant et bienveillant.